



C.P.P.J.V.O.

N° F.F.E.S.S.M. 07 95 0495
Agrément Jeunesse & Sport n° 95-9592 S 01

Inscription saison 2024-2025

(Réadhésion) OU Nouvelle Adhésion

Numéro de la licence en cours : Nombre de plongées (carnet rempli) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Code postal et Ville de naissance :

Adresse personnelle : portable :

Code postal – Ville : travail :

E-mail:

Personne à prévenir en cas d'urgence (+lien) :

..... portable :

Allergie : Traitement médical au long court :

Niveau de plongeur ou d'encadrement : Date d'obtention :

Commentaires / Précisions :

CATEGORIE	Nouvelle Adhésion	Réadhésion	Licence adulte 48€ Licence Jeune 30€ (15 à 17ans)	Règlement
Formation niveaux 1 et 2	210 €	180€	+ €	=
« Autonomes » : N2, N3, N4	200 €	180€	+ €	=
Encadrant (E1 et plus, <u>exerçant</u>)	50 €		+€	=
Déduction sur la cotisation à partir 2 ^{ème} membre même famille				- 30€
Déduction poste à responsabilité (Président, Trésorier, secrétaire, Responsable technique, Responsable matériel, référent Groupe)				- 40€
Déduction Adjoint responsabilité ou personne mineure (moins de 18 ans)				- 10 €
Licence FFESSM (Uniquement)		 €	=
			TOTAL RÈGLEMENT

(*) La licence est obligatoire mais peut avoir été prise dans une autre structure. Dans ce cas, compter uniquement la cotisation club, mais joindre une photocopie de la licence en cours de validité.

INFO ASSURANCE : Bien que votre licence inclue une protection en responsabilité civile (dommages causés à autrui) et d'une protection juridique, vous n'êtes pas couvert pour vos propres dommages corporels. En ce qui concerne ces dommages, le contrat fédéral vous permet de souscrire une assurance individuelle complémentaire accident et assistance valable dans le monde entier. Ces assurances individuelles vous donnent des garanties en cas de décès, invalidité, frais de traitements, frais de recherches, de sauvetage et d'assistance (détail des garanties sur le site de la [FFESSM : www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) et sur le Site [LAFONT Assurances : https://www.ffessm.lafont-assurances.com](https://www.ffessm.lafont-assurances.com)

Mode de règlement :

- Virement (Indiquer dans le libellé votre Nom Prénom, suivi de « ADH 24-25 »
IBAN : FR76 1027 8060 8800 0204 1554 172
BIC : CMCIFR2A
- Espèces (en un seul règlement)
- Un chèque (inscrire CPPJVO et votre nom-prénom au dos du chèque)

N° : _____ Établissement bancaire : _____

➤ **Seuls les DOSSIERS COMPLETS seront acceptés.**

➤ Ils devront impérativement être rendus

AVANT La Séance du Lundi 14 OCTOBRE 2024

pour pouvoir accéder aux bassins.

Détail d'un dossier d'inscription : (tous les documents seront téléchargeables sur le site CPPJVO.fr)

- Une demande d'inscription saison 2024-2025 **remplie et signée**.
- **Une COPIE du certificat médical (conservez l'original)** de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi par un médecin fédéral ou médecin du sport **depuis MOINS DE 3 MOIS** (Cf. : imprimé FFESSM) **attention aux délais de rendez-vous !!!**
- **Une autorisation de droit à l'image (2024-2025) remplie et signée**
- Le règlement de la cotisation au Club et la Licence, par le moyen de paiement choisi.
- Une Photo d'Identité récente (si elle n'a pas été transmise la saison précédente)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je reconnais également avoir été informé sur la possibilité de contracter une assurance individuelle accident et assistance.

Fais-le : _____ **à :** Argenteuil _____

Nom et Signature :

Contacts :

president@cppjvo.fr
secretariat@cppjvo.fr

Siège du CPPJVO : chez Fatna Siba : 49 rue Pasteur, 95100 Argenteuil